

ACTUALITÉS

Prothésistes dentaires : de nouvelles règles de prise en charge pour 2017

andicap
Services
Publications
nalités
es Innovation
re Salariés
stion des âges

Evénements
Observatoire



A PROPOS...

Publié le : 09.02.2017 - Modifié le : 08.12.2017

Les partenaires sociaux ont défini de nouvelles règles de prise en charge pour 2017.

Dans une logique de sécurisation des parcours professionnels, la branche a décidé de ne plus financer la formation Employé en prothèse dentaire en contrat de professionnalisation et en période de professionnalisation.

La branche rappelle que ce poste ne nécessite pas de formation et que l'employé en prothèse dentaire n'a pas de qualification.

Retrouvez toutes [les modalités de prise en charge](#) : plan de formation, professionnalisation, Compte Personnel de Formation (CPF).

En savoir +

Contactez votre conseiller Opcalia